

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Anouk Lapointe

<https://www.cadre21.org/membres/02e068f6abe72618e0d1cbe1>

Date d'obtention : 2024-02-20 22:53:29

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Elle se veut efficace et rapide, uniforme et surtout rassurante pour nous les intervenants car elle est claire, rigoureuse, protocolaire. On ne peut pas se tromper. C'est une méthode collaborative où le rôle de chaque instance est défini grâce à laquelle on peut avoir confiance en nos partenaires. C'est un outil facile à utiliser, pratique, conforme aux besoins des milieux dans les contextes.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

De la clarté, une ligne directrice claire! Me sentir plus confiante et mieux outillée. Me faire plus sécurisante avec mes jeunes et avoir l'air beaucoup plus sûre de moi et par le fait même rassurante. Ce seront des interventions plus efficaces. Le protocole est concis, il va droit au but, ça permet d'éviter de tomber dans l'émotif. Les rencontres sont donc plus structurées.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

À suivre mes étapes, à ne rien promettre, à rester neutre mais bienveillante.

À bien informer mes jeunes.

Éviter évidemment de voir les photos.

Au contexte, à la nature des images, aux intentions des jeunes impliquées et à l'étendue de la propagation. Pour déterminer la gravité et le niveau d'urgence. Déterminer le niveau d'implication, le rôle de chaque jeune impliqué et identifier l'instigateur.